

Diagnostics des sols dans les lieux accueillant les enfants et les adolescents

Les outils, les ressources

Les outils :

- ✓ tout public
- ✓ pour les services techniques de l'État
- ✓ pour les personnels de l'Éducation Nationale

DGPR – janvier 2013

Le MEDDE a mis au point cette démarche dans le cadre d'un groupe de travail interministériel comprenant des représentants :

- ✓ des ministères chargés de la santé, de l'éducation nationale, de l'agriculture...
- ✓ des services déconcentrés : DREAL, DRIEE
- ✓ des établissements publics amenés à intervenir : ADEME, ARS, BRGM, INERIS, InVS
- ✓ de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME)

Une démarche technique homogène sur le fond et la forme (1/3)

L'ensemble du dispositif est construit pour permettre une homogénéité à tous les stades de la démarche de diagnostic :

- ✓ du repérage des établissements aux diagnostics, une équipe centralisée du BRGM est en charge de l'organisation technique de la démarche et des diagnostics ;
- ✓ pour la réalisation des diagnostics, les bureaux d'études appliquent les mêmes procédures définies au niveau national, cohérentes avec les textes de gestion en vigueur ;
- ✓ Les analyses sont réalisées par un laboratoire choisi par le BRGM ;
- ✓ les résultats de diagnostics sont interprétés sur la base d'un même référentiel défini au niveau national : « le document de gestion des résultats des diagnostics » élaboré par l'ADEME, le BRGM, l'INERIS et l'InVS.

Une démarche technique homogène sur le fond et la forme (2/3)

L'ensemble du dispositif est construit pour permettre une homogénéité à tous les stades de la démarche de diagnostic :

- ✓ **les résultats des diagnostics ainsi que la conformité des documents et des propositions des bureaux d'études aux cahiers des charges sont examinés par l'équipe centralisée du BRGM ;**
- ✓ **Les rapports techniques seront tous établis sur un même canevas, ils sont systématiquement accompagnés d'une synthèse non technique.**

Une démarche technique homogène sur le fond et la forme (3/3)

L'ensemble du dispositif est construit pour permettre une homogénéité à tous les stades de la démarche de diagnostic :

- ✓ pour la présentation des résultats des diagnostics des établissements classés en catégorie C et des établissements devant faire des diagnostics de la phase 3, une présentation technique est disponible ;
- ✓ une présentation non technique est élaborée en cas de besoin ;
- ✓ les rapports techniques, leurs synthèses non techniques seront centralisés dans BASIAS.

Les outils de communication et d'information tout public

Avec l'appui du groupe de travail, notamment de l'IFFO-RME, différents outils d'information et de communication ont été élaborés :

- ✓ un film de 10 minutes environ
- ✓ une plaquette de communication
- ✓ un jeu de questions/réponses



Les outils pour les services techniques de l'État

- ✓ Des présentations ciblées de la démarche ont été élaborées ; elle intègrent le retour d'expérience de la première vague de diagnostics.
- ✓ Des présentations techniques et non techniques des résultats des diagnostics seront disponibles en cas de besoin.
- ✓ Un DVD regroupant l'ensemble des ressources disponibles.

Les outils pour l'éducation nationale

L'IFFO-RME a élaboré et conçu :

- ✓ **Des présentations de la démarche destinées aux coordonnateurs « risques majeurs » des académies et aux formateurs Rmé.**
- ✓ **Des supports pédagogiques sur le thème des sols pollués à destination des enseignants.**



Un guide d'informations pratiques pour les chefs d'établissements et directeurs d'écoles

- ✓ Pour faciliter l'intervention des bureaux d'études dans les établissements.
- ✓ Rédaction conjointe : ministère de l'éducation nationale, IFFO-RME et BRGM.

Un guide pour les ARS

Pour les établissements rangés en catégorie C, les ARS, qui mobiliseront le cas échéant les CIRE, décideront des mesures d'évaluation de santé publique et de protection des enfants et des adolescents, voire d'autres catégories de personnes, qui pourraient éventuellement s'avérer nécessaires.

- ✓ **Document DGS/InVS du 15 février 2011.**

<http://www.sante.gouv.fr/guide-de-gestion-sanitaire-des-etablissements-accueillant-des-populations-sensibles-implantes-sur-des-sites-potentiellement-pollues.html>



L'ensemble des documents méthodologiques élaborés au niveau national, des outils d'information et des ressources est disponible sur :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Etablissements-deja-en-place.html>

<http://www.iffo-rme.fr/Enseignants-SSP/preambule.html>